

PAR COURRIEL

Québec, le 13 juillet 2017

Monsieur François Trudel
Ville de Québec
295, boulevard Charest Est
Édifice La Fabrique, bureau 128, 1^{er} étage
Arrondissement de La Cité-Limoilou
Québec (Québec) G1K 3G8

**Objet : Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard
Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné,
la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des
renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles les réponses
sont attendues d'ici 48 h, soit le 17 juillet prochain compte tenu de l'échéancier dont
dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions ou demandes vous soient acheminées
ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Lynda Carrier pour Maxandre Guay-Lachance

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

P.J. (1)

1. Selon l'information contenue dans le second projet de schéma d'aménagement et de développement, l'état des connaissances ne permettrait pas de dresser un portrait précis des secteurs de forte pente et des types de sols qui leur sont associés. Dépendamment du type de sol, des glissements de terrain ou des mouvements de sol peuvent survenir dans ces milieux. Dans son plan d'action, l'Agglomération de Québec s'engage à poursuivre l'acquisition de connaissances à l'égard des secteurs de forte pente et des types de sols présents sur son territoire, et à procéder aux ajustements nécessaires au Schéma lorsque cela est requis. (DB10, p.127; DB10.1, carte DC-4).
 - a) À quel moment comptez-vous procéder aux études requises pour pallier à ce manque de connaissance ?
 - b) Compte tenu du risque de mouvement de sol associé aux zones à forte pente, est-ce que vous prévoyez faire appel à l'expertise du MTMDET ?
 - c) Le cas échéant, quels seraient les ajustements requis à apporter au Schéma ? Précisez.